

HISTOIRE
de la maison diocésaine
TEILHARD de CHARDIN

Sommaire

Première époque : A l'origine, le « Cercle Universitaire Teilhard de Chardin ».....	3
1960 : projet d'une Maison destinée aux étudiants de Mulhouse	3
La première opération consiste à trouver un terrain et des soutiens financiers.	3
Naissance du Cercle Universitaire	3
Pourquoi la référence au Père Teilhard de Chardin ?	4
Trouver les moyens de cette ambition.....	4
Février 1965 : début des travaux.....	5
Le Cercle en état de cessation de paiement	6
1976 – Le Centre Teilhard, un centre de pastorale pour la région de Mulhouse ?	6
Deuxième époque : l'IRFA et le Crédit Mutuel au secours du Centre !	7
L'action de M.Charles Lehmann	7
Le salut viendra-t-il de l'IRFA ?	7
Le Centre Teilhard de Chardin, un foyer d'humanisme.	8
Naissance de l'Association Culturelle Teilhard de Chardin	9
Le Crédit Mutuel, un mécène au service de la formation humaine.....	9
L'organisation de la vie du Centre dans les années 1980/1992	10
M. Charles LEHMANN se retire, M. Julien HAAS le remplace à la présidence du Centre	10
Un foisonnement de formations	10
Les difficultés ne sont pas surmontées	11
Troisième époque : la Maison Diocésaine.....	12
1993- 1999 : le Centre Teilhard de Chardin évolue vers une Maison diocésaine	12
Conserver la « rue des Magasins » ou replier les activités d'Eglise au Centre Teilhard ?	12
Le Centre Teilhard réaménagé en vue de ses nouvelles missions.	13
Une nouvelle configuration architecturale	13
1er janvier 2000 : naissance statutaire de la "Maison Diocésaine Teilhard de Chardin"	14
La vie de la maison Diocésaine	14
2000 à 2010 : de nouveaux responsables	15
La maison diocésaine, un outil particulièrement adapté	16
Aujourd'hui : le quotidien de la Maison Diocésaine	16
L'avenir :	17
Une maison au service de l'Eglise qui est en Alsace.....	17
Une maison au service des Hommes	17
Pour l'Eglise et pour les Hommes	17
Conclusion : La maison Diocésaine : un lieu de rencontre, de formation et de fraternité	18

Première époque : A l'origine, le « Cercle Universitaire Teilhard de Chardin »

1960 : projet d'une Maison destinée aux étudiants de Mulhouse

Au début des années 1960, Mulhouse voit naître et grandir le pôle universitaire qui deviendra plus tard l'Université de Haute Alsace.

C'est dans ce contexte que les autorités religieuses et un groupe de catholiques mulhousiens décident de créer un centre catholique dédié à l'accueil et à la pastorale des étudiants. L'idée est-elle inspirée du FEC, le Foyer de l'Étudiant Catholique de la place St Etienne à Strasbourg? Il est permis de le supposer!

C'est ainsi que le 7 novembre, puis le 15 novembre 1961 se rencontrent, pour fixer les buts et les moyens d'un tel centre, Mgr Elchinger, évêque-coadjuteur de Strasbourg et M. Guy Delacote, Directeur Général des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace. Rencontre fructueuse puisqu'elle est à l'origine de la création du Centre Teilhard de Chardin ! La décision prise, Mgr Weber charge M. le Chanoine Biecheler, délégué aux affaires temporelles de l'évêché, de suivre l'avancement et le financement de ce projet.

La première opération consiste à trouver un terrain et des soutiens financiers.

Pour ce qui est du terrain, le montage suivant est édifié. La société Charles Mieg vendrait à la Fabrique de l'église St Barthélemy un lot de 43 ares pour 40 millions de francs. Ultérieurement, la Fabrique de l'église St Barthélemy mettrait ce terrain à la disposition pour partie à la future église St François d'Assise et pour partie au futur Centre Teilhard projeté. Cette mise à disposition se ferait sous la forme juridique d'un bail emphytéotique à construction d'une durée de 70 ans, soit du 1er janvier 1965 au 31 décembre 2034. C'est ce projet qui sera finalement approuvé et ses statuts rédigés.

Naissance du Cercle Universitaire

Le 15 mai 1962 le Centre naît officiellement sous le nom de l'Association "*Cercle Universitaire Teilhard de Chardin*". Il est placé sous la présidence de M. Guy Delacote. L'article 5 de ses statuts stipule : "*L'Association a pour objet de faciliter et de développer la formation intellectuelle, humaine et morale des étudiants. Elle aidera ces étudiants et étudiantes à se procurer des logements propres pour assurer à leurs efforts le maximum d'efficacité. Elle aménagera des salles de travail et des salles de jeux. Elle organisera des camps de vacances, des voyages d'études, s'efforcera de promouvoir des échanges avec des étudiants d'autres universités. Elle participera à l'animation de la vie intellectuelle et sociale de la Ville de Mulhouse...*"

Comme on peut le constater, l'objectif ne manque pas d'ambition, ni matérielle, ni spirituelle puisqu'il se place sous l'égide du Père Teilhard de Chardin !

Pourquoi la référence au Père Teilhard de Chardin ?

C'est très simple ! Parmi les « pères fondateurs » se trouve donc M. Charles Lehmann. Or M. Lehmann est un homme passionné par le Père Teilhard dont il connaît parfaitement la pensée et dont il adopte largement la vision du monde. Cette histoire de l'univers qui par sa complexification permet l'émergence de la spiritualité humaine, qui donne un sens à la foi en l'incarnation du Christ et qui invite l'homme à rejoindre Dieu en un « point Omega » de parfaite spiritualité, c'est une thèse que M. Lehmann cherche à vivre au quotidien. Il n'est donc pas surprenant que le Centre Universitaire nouvellement créé adopte le nom du Père Teilhard de Chardin ! « Tout ce qui monte converge », « Tout peut se reprendre et fondre en Dieu, même les fautes », « Ce n'est pas d'un tête à tête ni d'un corps à corps, c'est d'un cœur à cœur que nous avons besoin »...Autant de citations du Père Teilhard que M. Lehmann se plaît à rappeler régulièrement à ses publics !

Trouver les moyens de cette ambition

Un projet, une belle ambition : il reste à trouver les moyens de les faire vivre !

De nombreuses personnalités sollicitées par M. Delacote - ce sont souvent des chefs d'entreprises de Mulhouse- acceptent de soutenir le projet. Parmi ces entreprises on trouve l'Alliance Sociale et Culturelle du Haut-Rhin, les Etablissements Clemessy, le CIAL, l'Expansion Rurale et Urbaine et, bien entendu, l'évêché pour une mise de fonds de 500.000 francs.

Quant à la structure elle-même, le projet prévoit 12 chambres qui seraient louées aux étudiants, un logement pour le concierge et 2 chambres pour l'aumônier qui résiderait sur place, une salle de conférence et une salle de jeux. Quant à la pastorale, elle sera confiée au Père Michel DANCHIN, S. J. qui s'y installera en 1965.

C'est un architecte suisse, M. Hermann Baur, qui est chargé de dresser les plans du Centre ainsi que ceux de l'église St François d'Assise, donnant ainsi à cette partie du quartier une unité architecturale et une cohérence esthétique.

Les plans sont achevés en 1963, les demandes de devis lancés auprès d'entreprises mulhousiennes, les travaux peuvent démarrer. Et pour sensibiliser les médias et la population à l'intérêt du projet, une grande conférence, voulue par la Communauté catholique des étudiants de Mulhouse, est donnée au cinéma Corso à Mulhouse. Cette rencontre, animée par une conférence de M. Claude Cuénot -un fin connaisseur de la pensée du Père Teilhard de Chardin- est suivie de la projection du film sur "La croisière jaune".

Février 1965 : début des travaux

Les travaux démarrent rapidement : ils permettent à Mgr Elchinger de poser la première pierre le 27 février 1965.

En septembre 1966, M. Delacote, appelé à exercer de nouvelles fonctions professionnelles (il est élu à la présidence du CAHR), souhaite se retirer de la présidence du Cercle Universitaire. C'est M. Charles Lehmann qui le remplace.

A l'achèvement des travaux, le Cercle accueille ses étudiants. Ils sont moins nombreux qu'espéré, mais, se disent les responsables, nous n'en sommes qu'au début...

Il n'en reste pas moins que la charge financière est lourde et les solutions recherchées – faire appel à des donateurs, augmenter le nombre de membres cotisants, obtenir de nouveaux prêts- montrent rapidement leurs limites.

Dans ces années 1966 / 1967, les chambres d'étudiants sont progressivement occupées, les activités de l'aumônerie vivantes et les liens avec l'église St François d'Assise étroits et fructueux.

Cependant on constate assez rapidement que le Cercle Universitaire ne remplit pas son rôle pastoral et que les problèmes financiers se font de plus en plus sérieux. Plus particulièrement après mai 1968, les étudiants délaissent le Centre et marquent une préférence pour la résidence des Jésuites, le « Cercle des Etudiants » qui deviendra ultérieurement le « Centre Porte Haute ».

Durant cette même période, l'abbé Louis MARSCHALL, animateur de la zone pastorale de Mulhouse, utilise les locaux dans la perspective d'en faire un lieu de formation et d'animation pastorale

Cependant, en raison de la faiblesse des ressources tirées des loyers, les trésoriers successifs, MM. BABINET et ANNENKOFF demandent nouvelle fois de trouver d'importants financements.

Par ailleurs, il s'avère nécessaire de disposer, dans la maison, de la présence continue d'un couple chargé de la gérance et de l'entretien. En septembre 1968, l'arrangement suivant est trouvé : l'aumônier, le Père DANCHIN, accepte de céder son logement, ce qui permet à un couple de retraités, M. et Mme RUE et leurs enfants, d'occuper le petit appartement. Leur échoient les travaux d'entretien, un rôle de surveillance, la responsabilité de la fermeture des portes après le départ des groupes. Et aussi une présence "maternelle" auprès des étudiants !

Les années passent, l'essor du Centre est bien plus lent et plus modeste que prévu, mais le remboursement des prêts, lui, doit se poursuivre coûte que coûte !

Le Cercle en état de cessation de paiement

En fait, la situation est devenue dramatique. Non pas en raison d'erreurs de gestion, mais bien à cause de la lourdeur insupportable des charges financières, alors que les charges d'exploitation sont à peu près couvertes par les recettes annuelles. Il faut donc trouver au Cercle une vocation complémentaire à celle de foyer des étudiants de Mulhouse qui, par ailleurs, n'en assurait plus le rayonnement culturel et spirituel.

Après quelques tentatives infructueuses de "rentabilisation" religieuse comme centre de pastorale ou comme centre de catéchèse -et aussi à la suite du désintérêt marqué par les membres fondateurs- une nouvelle restructuration s'avère nécessaire.

A ces difficultés s'ajoutent les réparations matérielles du Cercle en raison de malfaçons graves au dallage, aux fenêtres, au chauffage central...Donc de nouveaux investissements indispensables.

Bref, le 7 mai 1973, l'Association est en situation de cessation de paiement. Au nouveau déficit de 30.000 F. pour 1972, s'ajoute le remboursement, plusieurs fois différé, dû à l'Alliance Sociale et Culturelle de 11.000 F.

Face à cette grave situation, le Conseil d'Administration est sur le point de démissionner collectivement pour attirer enfin l'attention de l'évêché sur la situation financière du Centre. Et pendant ce temps, l'animation prévue avec les étudiants est au point mort.

Car si la question de l'équilibre financier est récurrente, celle de l'animation spirituelle ne l'est pas moins ! Le cycle de conférences données par le Père NOIR voit son auditoire baisser constamment sans que les frais diminuent pour autant. Les responsables cherchent vainement de nouvelles expériences pour faire du Centre ce lieu de rayonnement spirituel et culturel qu'il devait être à l'origine. Et la suggestion de se greffer sur les Conférences du FEC, le Foyer de l'Étudiant Catholique de Strasbourg, n'aura pas de suite.

1976 – Le Centre Teilhard, un centre de pastorale pour la région de Mulhouse ?

Dans l'optique d'accroissement des recettes du Centre, une solution est envisagée : celle d'ouvrir les locaux au Centre de Pastorale de la région de Mulhouse. Pour être à la fois un lieu de rencontre pour les prêtres et les religieuses, mais aussi un lieu de secrétariat des différentes familles d'Église. A ce sujet, Mgr JOHNER précise que l'évêché serait d'accord avec cette solution à condition que les 40 paroisses mulhousiennes prennent en charge le prix de la location et les frais attenants. En attendant que le projet prenne forme, le Conseil coopte Mgr JOHNER et M. l'abbé Louis MARSCHALL. Malheureusement, dès le 17 avril 1977, Mgr JOHNER informe le Conseil que ce projet n'aboutira pas, principalement en raison de l'opposition des Conseils de Fabrique qui ne souhaitent pas participer à la dépense.

Pour pouvoir honorer les échéances, le Conseil demande alors à l'évêché de prendre en compte les charges financières de l'Association.

Deuxième époque : l'IRFA et le Crédit Mutuel au secours du Centre !

L'action de M.Charles Lehmann

Trouver de nouveaux financements n'est jamais chose facile ! Heureusement, au cours de cette deuxième étape, intervient celui dont la volonté et les relations parviennent à sauver la Maison, à savoir son président, M. Charles LEHMANN.

Président du Cercle Universitaire Teilhard de Chardin depuis le 29 septembre 1966, M. Lehmann est aussi vice-président de la Fédération du Crédit Mutuel. C'est à ce titre qu'il cherche à trouver de nouvelles missions pour la Maison ainsi que de nouveaux financements.

Le salut viendra-t-il de l'IRFA ?

Pendant que s'étudie la solution de faire du Centre un lieu de pastorale pour la région de Mulhouse, d'autres entretiens se poursuivent.

L'Institut Régional pour la Formation d'Adultes vient d'être créé dans le Bas-Rhin, sur l'instigation de M. Théo Braun -président de la Fédération du Crédit Mutuel- à la suite de la loi de 1971. Une loi qui implique l'élargissement progressif de la formation professionnelle à l'éducation permanente.

Alors pourquoi ne pas ouvrir le Centre Teilhard à la formation continue par le biais de l'IRFA - Atelier du Haut-Rhin ?

L'IRFA, ainsi que le centre de formation du Crédit Mutuel du Bischenberg, sont dirigés par M. Eugène LEININGER. Or, dans le Haut-Rhin, cette institution, toute récente, est présidée par M. Charles LEHMANN. Une coopération efficace peut donc s'envisager !

La solution préconisée est la suivante :

- Le Centre resterait un lieu ouvert aux étudiants
- L'Evêché continuerait de prendre à sa charge une partie des déficits du début des années 1970 et, de son côté, le Crédit Mutuel, en la personne de M. Charles RUFFENACH, s'engagerait à couvrir pendant 5 ans le déficit d'exploitation, tout en accordant un prêt destiné à rénover le rez-de-chaussée de la maison. A la condition cependant d'être associé à la personnalité juridique du Centre et d'en assurer la gestion financière.

Pour rendre la maison exploitable le Centre s'engage, sur les indications de l'IRFA, à entreprendre les travaux d'aménagement indispensables.

Les plans, élaborés par l'architecte M. BRONNER, comportent deux tranches de 300.000 F chacune. Un prêt est engagé auprès de « l'Expansion Rurale et Urbaine » et l'accord est signé dans les termes suivants : « l'Association Teilhard de Chardin et la Fédération du Crédit

Mutuel créent une Société civile Immobilière, chacun détenant 50% des parts. La solution ainsi présentée est adoptée par le CA et reçoit l'accord de Mgr Elchinger.

Les travaux d'aménagement débutent rapidement : ils concernent le hall d'accueil et 4 salles du rez-de-chaussée. Une 2^e tranche de travaux prévoit l'aménagement de la grande salle du rez-de-chaussée et d'une salle en sous-sol destinée aux conférences, soit finalement au total 800.000 F investis dans la rénovation de la Maison.

Le Centre Teilhard de Chardin, un foyer d'humanisme.

A l'origine de cette activité nouvelle se trouve également le souci de mettre au service de la formation, entendue en son sens le plus large et le plus riche, l'éducation permanente, condition essentielle pour le teilhardien qu'est M. LEHMANN, du progrès de l'homme.

« Il n'y a pas d'élévation de l'homme sans la culture générale » dira en écho M. Théo BRAUN « et pas de culture générale sans une prolongation dans la vie d'adulte ».

C'est donc bien dans l'esprit du Père Teilhard de Chardin, dans la volonté « d'accomplir l'Homme » que se fait cette ouverture pour que le Centre devienne un vrai foyer d'humanisme.

L'affirmation de ces valeurs se traduit concrètement par des propositions de préparation à la retraite, une formation de conseillers au logement, une formation à l'économie familiale... Le Centre, se dit prêt à accueillir tous les organismes de formation qui voudraient y proposer des stages. Ainsi remis à neuf et réaménagé, il propose ses locaux au CERFA et à l'Université Populaire de Mulhouse sans oublier les sessions de formation religieuses ou les fêtes de famille.

Ces stages remportent un beau succès puisque le nombre d'inscriptions croît rapidement, aidé en cela par les subventions de l'Etat en faveur de certaines formations. Ce succès est d'autant plus manifeste que le Centre s'ouvre également à la gérontologie et au 3^e âge sous l'impulsion de Mme Françoise WERLEN et du Docteur Bernard PETER.

Dans ce contexte, M. LEHMANN adresse un éloge particulièrement mérité à sa secrétaire, Mlle Jacqueline HERGOTT qui donne au Centre « sa silhouette, son visage et sa voix » et la « spécificité de chaleur humaine qui est unanimement reconnue au Centre ».

Paradoxalement, c'est l'insuffisance de locaux disponibles au Centre qui freinera l'expansion de ces activités de formation !

Naissance de l'Association Culturelle Teilhard de Chardin

Mais en même temps, l'Association Teilhard de Chardin ne devant plus s'occuper que de la gestion du Centre, il devient nécessaire de constituer une Association Culturelle Teilhard de Chardin afin de rester conforme à l'esprit et aux statuts du Centre. Cette nouvelle association est donc créée et c'est M. Charles LEHMANN qui en assure la présidence. Quelques années après sa création, le président encourage M. et Mme Jacques et Colette FUCHS à accepter la responsabilité de faire vivre cette nouvelle association implantée au Centre. Avec pour mission de faire connaître la pensée du Père Teilhard de Chardin et, plus largement de renforcer les volets culturels et spirituel du Centre.

Sessions de formation, soirées de réflexion spirituelle, rencontres avec des auteurs, conférences destinées à un large public, l'Association Culturelle parvient rapidement à être connue et reconnue pour la qualité de ses manifestations. C'est ainsi qu'elle invite à Mulhouse une cinquantaine de personnalités éminentes, parmi lesquelles Dom Helder CAMARA, l'Abbé PIERRE, Jacques TESTART, Haroun TAZIEFF, MANNICK, Michel QUOIST, Louis EVELY, Yves COPPENS et bien d'autres...

Mais, victime de son succès, elle ne trouve plus au Centre des salles suffisamment spacieuses pour accueillir un public de plusieurs centaines de personnes. Elle se voit donc contrainte, pour organiser ses conférences, de réserver des locaux à l'extérieur.

Le Crédit Mutuel, un mécène au service de la formation humaine

L'AG de 1977 décide de poursuivre l'aménagement du Centre comme Centre de Formation Permanente et accepte les conditions d'assistance technique et financière de la Fédération du Crédit Mutuel.

Dès lors, le Crédit Mutuel et l'Evêché investissent des sommes importantes pour compléter la rénovation de la maison. Pour cette raison, ces deux instances souhaitent devenir des membres permanents du Centre, ce qui est acté. Désormais l'Association comprend 7 membres sous la forme de 7 personnes morales à savoir :

- trois pour l'Evêché : la Mense épiscopale, le Grand Séminaire et la Fabrique de l'église de la paroisse St François d'Assise
- trois pour la Fédération du Crédit Mutuel : la Fédération du Crédit Mutuel, l'Association de gestion AFEGEST et l'IRFA
- un pour l'Association Culturelle Teilhard de Chardin.

Conformément aux décisions prises, le Crédit Mutuel devient alors, à partir de 1977, "*mandataire permanent de toutes les affaires concernant la gestion du Centre*". Il est représenté par M. Charles RUFFENACH, qui reçoit les "*pouvoirs les plus étendus de gestion et de contrôle*."

L'organisation de la vie du Centre dans les années 1980/1992

En dépit de ces réorganisations, toutes les difficultés n'ont pas disparu, tant s'en faut.

M. le Chanoine Rodolphe VIGNERON, nouveau vicaire épiscopal de Mulhouse, constate les conflits de personnes entre la gestion et les étudiants, la faible animation de l'aumônerie universitaire, l'état de santé du président, M. LEHMANN, la quasi disparition des étudiants... Il lui faut toute sa force de persuasion pour que l'aumônerie conserve son siège officiel au Centre et que les étudiants y poursuivent quelques activités.

En décembre 1981, pour des raisons de santé, M. Charles LEHMANN quitte la présidence de l'IRFA et propose à M. Jean-Marie MEYER de prendre sa succession, ce qui est acté à l'unanimité. Quant à la responsabilité de l'intendance, elle est confiée à madame Christiane Stroebélé qui est aussi chargée de la bonne marche de la maison.

M. Charles LEHMANN se retire, M. Julien HAAS le remplace à la présidence du Centre

Le 24 août 1983, M. Charles LEHMANN informe le Conseil que pour des raisons de santé, il ne sollicite plus le renouvellement de son mandat de président du Centre. Il exprime ses remerciements à tous ceux qui ont oeuvré à ses côtés, et tout particulièrement au président du Crédit Mutuel, M. Théo BRAUN, sans qui l'Association aurait certainement sombré.

Le CA élit comme président M. Julien HAAS, qui représente la Fédération du Crédit Mutuel. L'AG, unanime, nomme M. Charles LEHMANN, Président d'Honneur de l'Association. "Homme remarquable par sa pensée et par ce qu'il a souffert à travers l'Eglise en restant fidèle à l'Eglise", dira M. Le Chanoine Bass. "Apôtre de Teilhard de Chardin", "président au sens profondément humain de l'action"...Les hommages sont nombreux et justifiés.

A l'initiative du président du District du Crédit Mutuel, M. Robert SCHMITT, la grande salle du Centre lui est dédiée et porte son nom "en signe de souvenir et de reconnaissance". Salle qui, entretemps a malheureusement été débaptisée...

Un foisonnement de formations

Pendant cette période, le Centre apporte à l'IRFA son soutien matériel et financier pour les actions sociales qu'il y mène et l'IRFA en devient ainsi l'un des principaux utilisateurs. Son siège et ses locaux y sont établis, il dispose au 1^{er} étage, d'une salle et de 6 bureaux occupés à titre gracieux.

En revanche, l'IRFA réalise au Centre des formations de plus en plus variées et nombreuses aux conditions normales d'utilisation tant pour le loyer des salles que pour la restauration.

En dehors de l'IRFA, l'effort de redéploiement de l'activité se poursuit vers d'autres utilisateurs en hébergeant par exemple, à des conditions favorables, l'association RETRAVAILLER-ALSACE et le mouvement FAIRE.

C'est Mme Françoise WERLEN qui, dès 1974 apporte sa contribution à l'organisation de nombreux stages. Stages de préparation à la retraite, formations au budget familial, etc. : ainsi, en 1984, sont organisés 314 stages, d'une ou de plusieurs journées chacun, représentant 10.038 journées/stagiaires pendant que des activités secondaires, soirées amicales et séances de yoga, attirent près de 3400 personnes/visites, consommant 4809 repas.

Pour ce qui est de RETRAVAILLER, implanté dès 1981 par Mme Françoise WERLEN, ses stages sont destinés à des femmes souhaitant reprendre une activité professionnelle après avoir élevé leurs enfants. Mais très rapidement, les fermetures d'usines, notamment textiles, jettent sur le marché des centaines d'hommes et de femmes avec lesquels il faut entreprendre un travail d'orientation et de transfert de compétences. Ainsi naissent : la Garde 24h/24, les cantines ouvrières, les stages d'orientation en milieu carcéral ou encore la participation à l'informatisation des chaînes industrielles chez DMC ou SUPERBA.

A la fin des années 1980, eu égard aux aides importantes de l'Etat, la formation se tourne davantage vers les jeunes en chômage, vers l'organisation de stages de formation professionnelle ou encore vers des formations de personnels hospitaliers et gériatriques et étroite collaboration avec le Docteur Bernard PETER et le Docteur Claire GROSSHANS

Les difficultés ne sont pas surmontées

Il n'empêche. Au cours de l'année 1984 le Centre essuie encore des pertes qui se chiffrent à 332.087 F. La Fédération du Crédit Mutuel prend à sa charge le déficit d'exploitation tandis que la perte résultant de la pratique d'amortissement est supportée conventionnellement par la Mense épiscopale et par la Fédération du Crédit Mutuel. De son côté, la BFCM assure les besoins en trésorerie à des conditions privilégiées Ce qui laisse espérer que « le Centre remplira mieux que par le passé son rôle de Maison du Crédit Mutuel à Mulhouse... »

Mais dès 1987, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association, son président, M. Julien HAAS, observe que les sessions organisées par le Crédit Mutuel baissent en volume, que celles initiées par l'IRFA ne croissent pas en nombre et que ce sont les institutions tierces qui permettent le maintien du niveau d'activité. De plus, en juillet et en août, l'activité du Centre est pratiquement nulle.

En conclusion, l'Assemblée Générale remarque que les conditions d'avenir du Centre ne sont toujours pas éclaircies et souhaite que les associés définissent les vocations et les missions qu'ils lui attribuent ainsi que les engagements qu'ils pourront prendre pour les réaliser.

A l'occasion de ce nouveau changement imposé par les circonstances, les membres de l'association avancement de nombreux souhaits ! Maintenir un lieu réservé à l'Aumônerie Universitaire, (c'est le Père Hagenbach qui alors crée le groupe « science et Foi), faire connaître les possibilités matérielles d'accueil offertes par la maison, proposer aux mouvements d'Eglise des locaux et des possibilités de repas qui ne sont satisfaites ni à la rue des Magasins, ni au Centre Porte Haute...

Des idées qui, si elles ne trouvent une mise en pratique immédiate, germeront petit à petit pendant les années suivantes et prépareront les esprits pour un nouvel épisode de la vie de la Maison !

Troisième époque : la Maison Diocésaine

1993- 1999 : le Centre Teilhard de Chardin évolue vers une Maison diocésaine

C'est dans ces conditions que, le 10 mars 1993, s'ouvre une troisième période dans l'histoire de la maison dont la dénomination officielle -déjà largement utilisée- est désormais «**Centre Teilhard de Chardin**», une association de droit local à but non lucratif.

Lors de l'AG extraordinaire du 10 mars 1993, après l'exposé et l'approbation du bilan, - caractérisé par un déficit de 655.000 F.- le Crédit Mutuel fait savoir qu'il se retire de l'Association Teilhard de Chardin et qu'il n'assumera plus la gestion à partir du 1^{er} janvier 1993. De même, l'AFEGEST et l'IRFA quittent eux aussi définitivement l'Association. Le Crédit Mutuel, dont le soutien a été exemplaire au cours des années passées, garde cependant un droit, sous la forme d'une hypothèque, au cas où la maison serait vendue avant 2034. A la présidence du Centre, c'est le Chanoine Aloïse KIEFFER qui succède à M. Julien HAAS.

Dès lors, la question de l'avenir se pose de manière urgente.

Conserver la « rue des Magasins » ou replier les activités d'Eglise au Centre Teilhard ?

Les contraintes financières du diocèse demandent d'abandonner un des deux sites qu'il exploite à Mulhouse, à savoir celui de la rue des Magasins et le Centre Teilhard. La majorité des mouvements et des services, ainsi que tout le personnel penchent pour le maintien de la rue des Magasins et l'abandon du Centre Teilhard.

Mais les utilisateurs, eux, préfèrent le Centre Teilhard ne serait-ce qu'en raison des facilités de stationnement et de l'image d'Eglise moderne qu'il reflète. Plusieurs administrateurs suggèrent d'ouvrir une réflexion sur le devenir de la maison : c'est le Chanoine VIGNERON qui met en place une équipe pastorale pour étudier la question et aider à la décision.

Une hypothèse de travail est avancée : vendre le Centre à IRFA qui y est implantée depuis de longues années ? Si oui, quelle place pour l'aumônerie ?

La valeur de la maison et du terrain, évaluée par l'agence Weiblen, s'élève à 3,360 M de francs. Des négociations sont engagées avec M. Jean-Marie MEYER, président de l'IRFA, pour connaître son intérêt éventuel pour l'achat de la maison de la rue des Magasins ou du Centre Teilhard...

Finalement c'est Mgr BRAND qui tranche : « la Maison diocésaine à Mulhouse, ce sera le Centre Teilhard ! »

Lors du CA du 2 juin 1996, M. le Chanoine BASS rend compte du détail des décisions : la Maison de la rue des Magasins sera mise en vente (l'Hermitage et la Ville de Mulhouse semblent intéressés) et c'est le Centre Teilhard qui rassemblera les services diocésains de la

région de Mulhouse. Décision qui suppose de régler, avec la paroisse St François d'Assise, toute une série de problèmes juridiques concernant la propriété des locaux et des terrains.

Se pose également la question, juridique elle aussi, du devenir de l' « Association Culture et Loisirs Populaires », ainsi que celui des Foyers Clubs qui tous deux disposent d'un bail - jusqu'en 2005- à la rue des Magasins...

M. BOGNER est chargé de donner suite à cette décision : l'Association « Culture et Loisirs Populaires » présente au bilan une dette de 108.000 F. La Maison Diocésaine reprendra l'actif et le passif de l'association absorbée, laquelle association procédera à sa propre dissolution. Cette décision est prise officiellement lors de l'AGE du 19 juin 2000 sous la forme d'une résolution présentée par le président, M. le Chanoine Aloyse KIEFFER.

La Maison Diocésaine à Mulhouse, c'est désormais le Centre Teilhard de Chardin !

Le Centre Teilhard réaménagé en vue de ses nouvelles missions.

La surface disponible rue des Magasins étant supérieure à celle du Centre Teilhard, il faut envisager la construction d'un bâtiment d'environ 200 m² pour pouvoir loger les secrétaires et les services. Le financement de ce nouveau bâtiment sera assuré par le produit de la vente des locaux de la rue des Magasins.

MM AUER et VIGNERON, en charge de l'information sur le coût des différents aménagements de la Maison et de la construction d'un nouveau bâtiment, présentent les plans et les coûts : l'ensemble de l'opération s'élève à la somme de 4,413MF, ce qui est accepté. La demande de permis est déposée le 1/12/1997.

Les nouvelles missions désormais confiées au Centre Teilhard impliquent la nécessité de définir l'objet de la nouvelle association, de rédiger de nouveaux statuts et de préciser quels seront les membres de la nouvelle association.

Un montage complexe est échaffaudé par M. AUER en sa qualité de Délégué Episcopal pour les Affaires Temporelles. Il est constitué en une « Union d'Associations » dans laquelle se trouvent la Fabrique de l'église St François, les Séminaires diocésains et la Mense épiscopale. S'y ajoutent les associations utilisatrices des locaux agréées par le CA. Le personnel quant à lui sera géré par l'Association St Amand. C'est ce montage qui est adopté par le CA du 17 février 1997.

Une nouvelle configuration architecturale

Après extension et restructuration sous la direction des architectes MM WEBER et HEYD, les bâtiments de la Maison Diocésaine s'étendent sur 3 niveaux :

- Au sous-sol, les réserves et les locaux d'Alsace-Media
- Au rez-de-chaussée, l'accueil, les bureaux, le restaurant et les salles de réunions
- Au 1^{er} étage 11 bureaux et des salles de réunion

Le tout étant susceptible d'accueillir 377 personnes

A l'issue de ces travaux, on constate que le coût prévisionnel est à peu près respecté, le dépassement de 52,000 francs étant dû au coût de l'extraction de fondations anciennes et à l'équipement d'Alsace Média. Il reste à prévoir un accès handicapés à l'arrière et des espaces verts.

1er janvier 2000 : naissance statutaire de la "Maison Diocésaine Teilhard de Chardin"

A partir de l'année 2000, c'est M. Marius PFLEGER qui préside l'association, soutenu dans sa tâche par M. le Chanoine AUER, précieux en particulier pour régler les problèmes administratifs.

Les nouveaux statuts, qui entrent en vigueur rétroactivement le 1er janvier 2000, stipulent que *"le Centre Teilhard de Chardin ayant absorbé l'Association Culture et Loisirs du Haut Rhin" est transformée en union de personnes morales à but culturel, culturel ou éducatif et prend dorénavant la dénomination de "Maison Diocésaine Teilhard de Chardin."*

L'objet de la nouvelle association reste conforme à celui du Centre Teilhard de Chardin, mais s'y ajoutent *"l'action de formation exercée par le diocèse de Strasbourg dans le cadre de sa mission"* ainsi que la poursuite *"de l'action de l'Association Culture et Loisirs du Haut-Rhin"*.

La composition de la nouvelle association doit évidemment tenir compte de ces changements. Elle se compte désormais : la messe épiscopale, les Séminaires diocésains, la Fabrique de l'église St François d'Assise, la Fabrique de l'église paroissiale siège du curé-doyen ainsi que les associations utilisatrices ayant demandé à être membres.

La vie de la maison Diocésaine

Compte tenu du nombre de personnes qui désormais gravitent autour de la Maison Diocésaine, une organisation interne plus rigoureuse devient nécessaire. Un règlement intérieur est accepté par tous les utilisateurs et les locations de salles se font désormais sur la base d'un contrat signé par le responsable du groupe qui souhaite louer une salle.

Après la première année de fonctionnement, les locations de salles se répartissent entre des groupes très variés : CGT, IUT, DANTE, Lycée Bugatti, Foyers-Clubs auxquels s'ajoutent des services d'Eglise comme le CDAT, le CDP ou le Presbyterium. Dès 2001 de nouveaux membres s'ajoutent aux précédents: l'Association St Amand, l'Association Porte Haute. Cette dernière envisage d'organiser des conférences grand public dans les locaux de la maison diocésaine et d'y installer une bibliothèque religieuse. Suivent en 2002, quatre associations diocésaines: Alsace-Media, l'Aumônerie des Etudiants, le CEDIDOCA et Parabole et, l'année suivante, la zone de Mulhouse et la Pastorale des jeunes.

Les services et les groupes utilisateurs de la Maison étant de plus en plus nombreux l'organisation interne s'adapte. Un Conseil de maison se réunit régulièrement et fait "remonter" les attentes des usagers. Dans le même esprit, un livret *"Mieux vivre ensemble"* est remis à tous les responsables et devient la référence pour les règles de vie commune. La convivialité n'est pas en reste : quelques fêtes sympathiques émaillent l'année et renforcent

le sentiment d'appartenance à une Maison désormais incontournable dans le sud du département.

L'accroissement des missions de l'accueil suppose également une charge accrue de la part des directrices. Ce sont Mme Thérèse STADELMANN et son adjointe, Mme Josseline MINARD qui, sous un statut de personnel concordataire en prennent la responsabilité.

De fait, après un temps de rodage, la mission de la Maison Diocésaine se dégage de plus en plus clairement. Elle est quadruple puisqu'elle associe l'Aumônerie des Etudiants, la Maison des Œuvres, l'accueil des groupes et celui des services d'Eglise. Des missions qui, à Strasbourg, se répartissent entre 4 instances différentes.. !.

2000 à 2010 : de nouveaux responsables

La Maison trouve désormais son rythme de croisière. Certes l'occupation des salles est encore faible mais il n'en reste pas moins que, selon le rapport de gestion pour l'exercice 2002, les coûts de fonctionnement sont maîtrisés et le désendettement se poursuit.

Le 1er septembre 2005, à sa demande, Mme STADELMANN quitte le Centre pour une autre responsabilité de coopératrice pastorale et passe le relais à Mme Josseline MINARD. Ce départ est suivi par l'arrivée de Mme Claudine BAPST déléguée diocésaine à l'apostolat des laïcs et membre du Conseil Episcopal. Mme BAPST est désormais responsable des deux Maisons diocésaines, celle de Strasbourg et celle de Mulhouse.

Un autre départ a lieu au même moment : celui du Père Adrien MULLER. Le Père MULLER, déjà apprécié au Conseil de Maison, a rendu d'immenses services à la Maison puisqu'il a aidé à la mise en place d'un réseau informatique cohérent et à l'utilisation d'Internet.

Le 4 juin 2007, M. Marius PFLEGER quitte la présidence du Centre. En remerciement des nombreux services rendus et sur proposition du Père GEISSLER, représentant de l'archevêché, M. PFLEGER est nommé à l'unanimité Président d'honneur de l'Association. C'est M. Jean-Dominique RUMANN qui lui succède.

La maison diocésaine, un outil particulièrement adapté

L'âge et l'utilisation de la grande salle ont laissé des traces : les panneaux de cloison mobile sont de plus en plus difficilement déplaçables et des dalles se détachent du plafond ! De nouveaux travaux sont donc envisagés pour une cloison neuve, des écrans de projection de grande taille, un lecteur CD, une mise aux normes électrique des prises et une climatisation reversible. L'architecte retenu est M.Jacques RIGENBACH, tandis que la ventilation et la climatisation sont confiées au cabinet WEST de Bitschwiller. A l'issue des travaux, - un coût avoisinant 50.000 €-. la Maison Diocésaine peut désormais offrir aux groupes une installation fonctionnelle et de grande qualité.

En septembre 2009, M. Paul SOUVILLE, économiste diocésain, présente la réorganisation du service de communication diocésain. *Paraboles* réintègre le service qui est ainsi organisé en quatre pôles :

- le pôle central
- le pôle image
- le pôle radio
- le pôle presse écrite

Aujourd'hui : le quotidien de la Maison Diocésaine

Mme Minard, vous êtes, depuis 2011 directrice de la Maison Diocésaine du Haut-Rhin après avoir été directrice adjointe de 2005 à 2011. Quelles sont les responsabilités que vous assumez à ce poste ?

- *Mon statut est celui d'une coopératrice de la pastorale. Je conçois donc mon rôle comme un rôle de service, d'écoute et d'accueil. Par ma présence et mon activité, je souhaite faire découvrir l'Eglise différemment, répondre aux besoins et aux attentes des personnes qui fréquentent la Maison. Tout cela en lien avec le délégué de l'évêque auprès des mouvements et associations de fidèles.*

Vous faites allusion aux services et aux mouvements d'Eglise qui font partie de la Maison Diocésaine. Quels sont ces mouvements et ces services ?

- *Ils sont une bonne vingtaine et à peu près autant de permanents qui travaillent sur place. Quelques exemples : l'Aumônerie des étudiants, les Scouts et Guides de France, l'ACE et le MRJC ainsi que Centre Porte Haute et bien d'autres dont l'activité anime largement la Maison Diocésaine. Or tous ces mouvements et service d'Eglise expriment des besoins : je suis là pour eux, à leur disposition et à leur service.*

Vous êtes donc tout à la fois coopératrice chargée d'une mission pastorale et directrice responsable du bon fonctionnement de la Maison. Quel est votre rôle en tant que directrice ?

- *Il est très varié. Il y a évidemment l'indispensable lien avec l'Archevêché.*

A l'interne, cela va de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration à l'information du Président et du Conseil : donc faire « remonter » les attentes et les besoins des usagers, informer des problèmes quotidiens qui se posent dans une maison comme la nôtre et surtout gérer le quotidien.

Quel est-il, ce quotidien ?

- *Il va de l'organisation du travail du personnel de service aux commandes des repas auprès d'un traiteur, suivi de l'organisation des repas. S'y ajoutent les questions d'hygiène, de sécurité et de mises aux normes, la programmation des salles et l'organisation des différentes réunions internes. Et bien entendu, les multiples petits problèmes de chaque jour à résoudre rapidement.*

En conclusion, si vous pouviez exprimer un vœu, que diriez-vous ?!

- *Je dirais qu'à la direction de la Maison Diocésaine, je souhaiterais consacrer une part plus importante à la pastorale, promouvoir plus d'ouverture, plus de temps de partage afin que la Maison Diocésaine soit de plus en plus, aux yeux de tous, un incontournable centre de rayonnement du message évangélique.*

L'avenir :

Le président : Jean-Dominique Rumann

Une maison au service de l'Eglise qui est en Alsace...

La maison diocésaine Teilhard de Chardin est le pôle haut-rhinois des services et mouvements de l'Eglise diocésaine d'Alsace. Elle est conduite par une direction et un conseil d'administration qui travaille en lien étroit avec le pasteur de l'Eglise qui est en Alsace, l'archevêque de Strasbourg.

Sa mission première est donc l'accueil et l'hébergement des services et mouvements diocésains, à la fois de manière permanente (bureau, secrétariat, etc.) ou de manière plus ponctuelle pour des rencontres ou des réunions.

Une maison au service des Hommes ...

Si notre maison est avant tout diocésaine, elle n'en demeure pas moins ouverte sur le monde. A ce titre, et dans la mesure de ses disponibilités, elle est en mesure d'accueillir tout groupe non diocésain, qui est en accord avec les buts de la maison, en leur offrant un accueil de qualité pour des conférences ou des réunions de formation par exemple.

Pour l'Eglise et pour les Hommes ...

Cette maison est un corps vivant et tous sont appelés à travailler ensemble dans la même direction pour conduire et parfaire le projet de ce carrefour d'accueil. Ensemble, responsables épiscopaux, laïcs, usagers, direction, membres du conseil d'administration,

tous nous portons les destinées de ce lieu afin de permettre à l'Homme de grandir et s'élever.

Conclusion : La maison Diocésaine : un lieu de rencontre, de formation et de fraternité

Lorsque, en mars 2012, Mgr Jean-Pierre GRALLET inaugure les locaux rénovés du centre St Thomas à Strasbourg, il prononce une allocution qui pourrait parfaitement convenir à la Maison Diocésaine.

En voici, en guise de conclusion, quelques extraits : *« ce Centre est d'abord un lieu privilégié pour la formation initiale ou permanente des prêtres, des religieux et des laïcs. Les mouvements, les paroisses ou les services s'y retrouvent pour des rencontres de réflexion ainsi que des rassemblements divers.*

Aujourd'hui, par son ouverture et ses services, le centre, fidèle à ses racines chrétiennes, veille à favoriser la formation de l'homme, de tout homme et de toutes les dimensions de l'homme, tant corporelle que spirituelle, intellectuelle, économique artistique, religieuse individuelle et communautaire. Le Centre est, un lieu de convergences, un lieu de fraternité, un lieu de rencontres fructueuses de participants animés d'un esprit de paix et de solidarité ».